



ACF EN ACTION

acfstandard.com

Quiz de vérification (QCM) du kit pédagogique ACF « Biais ». Questions pour les étudiants, corrigé réservé à l'enseignant.

KIT BIAIS · QUIZ DE VÉRIFICATION

Quiz : Le biais

Dix questions sur le langage ACF et les deux cas. Une seule bonne réponse.

CARTE D'IDENTITÉ

TYPE	QUESTIONS	NOTATION	KIT
Quiz QCM	10	/10	Biais

Distribuez les questions aux étudiants. Le corrigé (dernière page) est réservé à l'enseignant.

Questions

Dix questions à choix unique. Basées sur le Mémo langage ACF et les deux cas (Mobley v. Workday, NYC Local Law 144). Une seule bonne réponse par question.

1. Dans le cas **Mobley v. Workday**, la décision déléguée au système IA est :

- a) Fixer les salaires
- b) Trier et recommander des candidatures à l'embauche
- c) Rédiger les offres d'emploi
- d) Gérer la paie

2. Les plaignants allèguent avoir été écartés en raison de :

- a) Leur diplôme
- b) Un biais du système (âge, race, handicap invoqués)
- c) Leur localisation
- d) Un bug d'affichage

3. À ce stade, les faits reprochés à Workday sont :

- a) Des fautes établies par un jugement
- b) Des allégations dans un litige en cours
- c) Une condamnation pénale
- d) Un aveu de l'entreprise

4. Le tribunal a notamment retenu que l'éditeur de l'outil peut être vu comme :

- a) Un simple prestataire sans lien
- b) Un « agent » des employeurs, potentiellement responsable
- c) Une administration
- d) Un candidat

5. Le risque de gouvernance, dans ce cas, tient surtout à :

- a) La taille de l'entreprise
- b) L'absence de mesure d'équité rendant un biais éventuel invisible

- c) Le nombre de candidats
- d) La couleur de l'interface

6. NYC Local Law 144 impose, pour un outil IA de recrutement :

- a) Rien de particulier
- b) Un audit de biais indépendant, annuel, publié
- c) Une interdiction totale
- d) Un simple mot de passe

7. L'audit mesure :

- a) La vitesse de l'outil
- b) L'impact disparate sur des caractéristiques protégées
- c) Le coût de l'outil
- d) La satisfaction des recruteurs

8. Retirer la variable « âge » d'un modèle :

- a) Suffit à supprimer le biais
- b) Ne suffit pas : des proxys le réintroduisent ; il faut mesurer le résultat
- c) Est interdit
- d) N'a aucun effet

9. Ce qui distingue les deux cas n'est pas la technologie, mais :

- a) Le pays
- b) La mesure du biais : invisible (Workday) ou auditée et publiée (Local Law 144)
- c) Le logo
- d) L'année

10. La leçon de gouvernance commune aux deux cas :

- a) Il faut interdire l'IA en RH
- b) Une décision sur des personnes exige une mesure d'équité pour être déléguée
- c) Le biais est toujours volontaire
- d) La performance garantit l'équité